

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 décembre 2014

RÉFORME DE L'ASILE - (N° 2407)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 382

présenté par
Mme Mazetier

ARTICLE 6

À l'alinéa 8, substituer aux mots :

« des étrangers ou des demandeurs d'asile et les associations de défense des droits de l'homme, »

les mots :

« de l'homme, les associations de défense des droits des étrangers ou des demandeurs d'asile et les associations de défense des droits ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.